

Modifications apportées par l'ITF au circuit junior 2018

Le conseil d'administration de l'ITF a approuvé les recommandations du comité du circuit junior visant à apporter des changements aux règlements concernant l'aide de l'entraîneur sur le terrain et le « let » au service, ainsi qu'à ajuster le système de points de classement.

1. Quelques modifications aux règlements du circuit junior pour 2018

Les règlements complets du circuit junior de 2018, avec tous les changements apportés, seront publiés d'ici la fin du mois de décembre. Voici les principales modifications :

- **Entraîneur sur le terrain** : Sous réserve de l'approbation de chaque tournoi, la présence de l'entraîneur sur le terrain sera permise aux épreuves du Grand Chelem, aux Jeux olympiques de la jeunesse et aux Masters juniors de l'ITF. Des règlements et des procédures seront établis et seront communiqués plus tard.
- **Exigences organisationnelles — hébergement** : Les exigences minimales d'hébergement seront réduites pour les tournois de catégorie 3. Au lieu de devoir fournir l'hébergement à tous les joueurs du tableau principal et à un entraîneur par pays, les tournois de catégorie 3 devront fournir une chambre et le déjeuner aux joueurs du tableau principal, mais non aux entraîneurs.
- **Format des matchs** : Le « let » au service sera éliminé dans tous les tournois du circuit junior. *

*Les dispositions de l'annexe A des règlements s'appliquent.

2. Structure de points de classement du circuit junior

Les modifications apportées aux points de classement du circuit junior entreront en vigueur à la fin du premier trimestre de 2018. Ces changements ont été élaborés afin de s'assurer que les classements du circuit junior reflètent plus fidèlement les performances aux tournois les plus importants (Grands Chelems juniors, catégorie a et catégorie 1). Ces changements auront donc des incidences positives au moment de la mise en place du circuit de transition en 2019, qui réservera des places aux juniors les mieux classés.

Modifications

Les modifications concernent le nombre de points attribués aux différents tours des tournois. Le détail de ces changements est présenté dans le tableau ci-dessous. Voici les principales modifications :

- Une structure de points donnant plus de poids à la performance aux tournois des catégories A et 1, et plus de poids à tous les niveaux avec une progression vers les derniers tours des épreuves ;
- Une augmentation des points attribués aux Grands Chelems juniors, aux Masters juniors et aux Jeux olympiques de la jeunesse ;
- Les championnats régionaux accorderont le même nombre de points que les tournois ordinaires de même catégorie (c.-à-d. un tournoi régional B1 aura la même structure de points qu'un tournoi de catégorie 1, un tournoi B2 sera l'équivalent d'une épreuve de catégorie 2, etc.)

La méthode de calcul d'un classement junior reste la même, tant pour le nombre de tournois et la contribution du simple et du double. Le classement junior est composé des six meilleurs résultats en simple et d'un quart (¼) de six meilleurs résultats en double obtenus dans les tournois du circuit junior. (Remarque : des points bonis ne seront plus accordés aux tournois de catégorie A et aux épreuves du Grand Chelem.)

Le tableau à la fin de ce document présente les changements spécifiques apportés au système de pointage.

Calendrier d'entrée en vigueur

Les modifications entreront en vigueur à la fin du premier trimestre de 2018 après la fin des tournois de la semaine du 26 mars 2018, qui comprennent l'Easter Bowl aux États-Unis.

Le changement des points de classement sera réalisé par la conversion des points de classement existants vers la nouvelle structure. Cette conversion aura lieu le 2 avril 2018 alors que les points accumulés par le joueur au cours des 52 semaines précédentes seront convertis selon la nouvelle formule.

Lorsque le processus d'inscription à un tournoi est ouvert avant la conversion officielle, l'acceptation au tournoi sera fondée sur la nouvelle structure de points de classement. Plus précisément, les joueurs s'inscriront aux tournois disputés au cours de la semaine du 26 mars et avant selon le système de points actuels ; puis selon le nouveau système pour les tournois disputés la semaine du 2 avril 2018 et après.

L'ITF produira un classement fantôme en décembre 2017 qui sera mis à jour hebdomadairement en 2018 jusqu'au 2 avril lorsque ce classement fantôme devient le classement réel.

Ce classement fantôme montrera aux joueurs combien de points ils possèderaient et quel serait leur classement selon le nouveau système. De plus, le classement fantôme permettra aux joueurs de voir leur place dans la liste d'acceptation pour les tournois ayant lieu à compter de la semaine du 2 avril.

Personne-ressource :

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le service du circuit junior de l'ITF à juniors@itftennis.com

Circuit junior de l'ITF — modifications aux points de classement pour 2018



Catégorie	Structure de 2017						Nouvelle structure						
	G	F	DF	QF	R16	R32	G	F	DF	QF	R16	R32	
Simple							Simple						
							Grand Chelem, Jeux olympiques de la jeunesse	1000	600	370	200	100	45
							~ Masters juniors	750	450	320/220	165/145	125/105	-
* Cat. A	250	180	120	80	50	30	Cat. A	500	300	185	100	50	20
Cat. 1	150	100	80	60	30	20	Cat. 1 / B1	280	170	100	60	30	15
Cat. 2	100	75	50	30	20	10	Cat. 2 / B2	160	95	60	30	15	7
Cat. 3	60	45	30	20	15	7.5	Cat. 3 / B3	100	60	36	20	10	5
Cat. 4	40	30	20	15	10	-	Cat. 4	60	36	18	10	5	-
Cat. 5	30	20	15	10	5	-	Cat. 5	30	18	9	5	2	-
B1	180	120	80	60	30	20							
B2	120	80	60	40	25	10							
B3	80	50	30	15	5	-							
Double							Double						
							Grand Chelem, Jeux olympiques de la jeunesse	750	450	275	150	75	-
* Cat. A	180	120	80	50	30	-	Cat. A	375	225	140	75	35	-
Cat. 1	100	75	50	30	20	-	Cat. 1 / B1	210	130	75	45	20	-
Cat. 2	75	50	30	20	10	-	Cat. 2 / B2	120	75	45	25	12	-
Cat. 3	50	30	20	15	7.5	-	Cat. 3 / B3	75	45	27	15	7	-
Cat. 4	30	20	15	10	-	-	Cat. 4	45	27	14	7	-	-
Cat. 5	20	15	10	5	-	-	Cat. 5	25	13	6	3	-	-
B1	120	80	60	30	20	-							
B2	80	60	40	25	10	-							
B3	50	30	15	5	-	-							
C - victoire joueur n° 1 de simple	-	80	60	40	-	-	C - victoire joueur n° 1 de simple	-	95	75	50	-	-
C - victoire joueur n° 2 de simple	-	60	40	20	-	-	C - victoire joueur n° 2 de simple	-	75	50	20	-	-
C - victoire en double	-	60	40	20	-	-	C - victoire en double	-	75	50	20	-	-

Remarques supplémentaires

* Dans le cadre de la structure actuelle, certains tournois de catégorie A (Grands Chelems, Masters juniors, Jeux olympiques de la Jeunesse, Orange Bowl et l'Open d'Italie) accordent des points bonis en plus des points indiqués ci-dessus.

~ Les points attribués aux Masters juniors tiennent compte des éliminatoires pour les 3e/4e, 5e/6e, 7e/8e places. La 8e place ne reçoit des points que si le joueur a remporté un match lors du tournoi à la ronde.

Il n'y a pas d'épreuve de double aux Masters juniors.

Il n'existe pas de bonis pour les tournois de catégorie A Super Series dans la nouvelle structure de points.

Les Grands Chelems juniors continueront d'attribuer des points pour les qualifications, soit 30 points pour une qualification et 20 points pour avoir atteint le dernier tour des qualifications.